



LE PRIX DE LA PART DE MYSHARESCPI AUGMENTE DE 2,5%

La SCPI gérée par MyShareCompany affiche, depuis le 1^{er} octobre de cette année, un prix de souscription de 184,50 € par part, en hausse de 2,5%. Cette augmentation vient valoriser le patrimoine de plus de 2 000 associés existants, tout en restant favorable à la protection du capital investi avec une valeur de reconstitution de 192,47 € par part et en préservant la capacité de la SCPI à afficher un rendement attractif.

Une stratégie d'investissement porteuse, couplée à une gestion rigoureuse

La stratégie d'investissement privilégie les actifs de taille unitaire limitée pour mutualiser les risques, couplée à une forte diversification géographique entre les villes de régions (71%), l'Île-de-France (16%), et l'Europe (13%). Cette politique vaut également au niveau sectoriel, avec un patrimoine composé d'une poche de bureaux pour 70%, et une poche de diversification pour 30%, composée de commerces, locaux d'activités et hôtellerie de plein air. En chiffres (au 30 juin 2021) : 81 immeubles loués à 216 entreprises, avec une durée ferme moyenne résiduelle des baux de 4,5 ans et un taux d'occupation financier de 92,26%.

En 2021 encore, la performance devrait être nettement supérieure à la moyenne des SCPI

Chaque année depuis sa création, MyShareSCPI a affiché un taux de distribution sur valeur de marché significativement supérieur à la moyenne du marché. En 2020, celui-ci s'établissait à 5% contre une moyenne de 4,18% (source : IEIF). Et ceci en distribuant des revenus inférieurs au bénéfice de la SCPI, permettant de constituer des réserves.

Cette performance se retrouve également dans la progression des valeurs vénales du patrimoine, et de la valeur de reconstitution supérieure de 6,9% au prix de souscription à fin 2020. Une orientation qui permet d'augmenter le prix de souscription de 2,5%, à un niveau qui reste favorable à la protection du capital investi.

Les perspectives de résultats sur l'exercice 2021 devraient permettre à la SCPI, dont la capitalisation au 30 septembre est supérieure à 200M€, d'afficher, cette année encore, un rendement en phase avec les objectifs.

À propos de cette opération, Philippe Ifergane, Président de MyShareCompany déclare « cette hausse du prix de la part démontre notre capacité à tenir nos objectifs : valoriser le capital investi à long terme, tout en apportant un rendement le plus régulier possible et supérieur à la moyenne du marché. Nous continuerons d'appliquer la même stratégie à l'avenir, en visant les mêmes objectifs. Je profite de cette occasion pour saluer le travail de toutes les équipes qui s'y emploient ! »



Une augmentation en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2021

Les autres conditions de souscription de parts demeurent inchangées. Ce prix s'entend net de tous autres frais. Une commission de souscription de 10,2 % TTC, soit 18,82 € TTC par part est prélevée sur le prix de souscription (prime d'émission incluse). Ce nouveau prix est applicable à toute nouvelle souscription à compter du 1^{er} octobre 2021. Le prix de retrait quant à lui s'établit désormais à 166,05 € par part.

La note d'information de la SCPI, ayant obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 18-02 en date du 16/02/2018 actualisée, est fournie gratuitement sur un support durable sur simple demande à MyShareCompany, elle est également disponible sur le site internet de MyShareCompany.

À propos de MyShareCompany

MyShareCompany est une société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF, dont les associés à 50/50 sont Drouot Estate, filiale d'AXA France et ATLAND Voisin.

Dédiée exclusivement aux réseaux de distribution d'AXA France, elle a pour ambition de capitaliser sur les savoir-faire de ses deux associés, la sélection et la distribution d'offres immobilières pour Drouot Estate ; la conception, la structuration, l'investissement et la gestion de fonds immobiliers à destination d'investisseurs particuliers et institutionnels pour Atland Voisin.

MyShareCompany est dirigée par Philippe Ifergane, Président, 30 ans d'expérience dans la gestion de fonds d'investissement alternatifs (SCPI, OPPCI.), et Etienne Wicker, Directeur Général, précédemment expert immobilier puis Directeur des Investissements Régions au sein d'ATLAND Voisin.

CONTACT PRESSE

Agence Dakota Communication
Tiffanie Marin - Thomas Saint-Jean - Jean-Maurice Galicy
01 55 32 10 40 / atland@dakota.fr